

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7	Date de la séance : 18 mars 2024 Date de la convocation : 13 mars 2024
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - POURREYRON Cyril – Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc Absents excusés : M. GULGILMINOTTI Morgan	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Adhésion au dispositif Participation Citoyenne

La participation citoyenne consiste à associer les habitants à la sécurité de leur commune. Ce dispositif encourage ainsi la population à adopter une attitude solidaire et attentive, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Le dispositif existe depuis 2006, c'est un partenariat entre la population par le biais de référents, le maire et la gendarmerie. Celui-ci est ratifié, validé et formalisé par l'Etat et est donc encadré. C'est une chaîne de vigilance contre les incivilités, les délinquances d'appropriations, de dégradations et de cambriolages. Les référents ont pour rôle de créer une solidarité, d'être le relais d'actes de prévention, de centraliser, détecter et relayer des événements suspects, de signaler tous comportements anormaux.

Concrètement ce partenariat commence par le volontariat de la commune à adhérer au dispositif, par la création d'un groupe de référents issu d'habitants volontaires de la commune (idéal : 1 référent par hameau, quartier). Une fois la liste des référents établie, une réunion de calage est organisée entre le maire, les référents et la gendarmerie pour la signature d'une convention. Le référent est libre de quitter le dispositif quand il le souhaite.

A la suite de la présentation du dispositif Participation Citoyenne et d'échange entre les conseillers municipaux et le Major de la gendarmerie nationale de Beaujeu, M. le Maire propose d'adhérer au dispositif Participation Citoyenne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents

➤ **D'ADHERER** au dispositif Participation Citoyenne

Ainsi fait et délibéré à Vauxrenard, les jours, mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

